



***BioAlliance renforce la protection de son produit Livatag[®]
(doxorubicine Transdrug[™]) par l'obtention d'un brevet européen***

Paris, le 11 juillet 2011 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris - BIO), société dédiée aux produits orphelins en cancérologie et aux produits de spécialité, annonce la délivrance en Europe d'un brevet qui protège sa nanotechnologie Transdrug[™]. Cette nouvelle protection industrielle couvre notamment Livatag[®], le premier produit de son portefeuille « Produits orphelins en oncologie » jusqu'en 2023.

Livatag[®] est un traitement pour lequel un dossier de phase III dans le traitement du carcinome hépatocellulaire a été déposé à l'Agence Française du Médicament le 27 juin dernier. Ce produit utilise la technologie de délivrance nanoparticulaire Transdrug[™] pour transporter la doxorubicine au cœur de la cellule résistante et contourner ainsi les mécanismes de résistance cellulaire très présents dans certains cancers, soit spontanément, soit après un premier traitement. Le cancer primitif du foie, troisième cause de mortalité par cancer dans le monde, est un cancer spontanément résistant.

« Livatag[®] est déjà protégé jusqu'en 2019 par une première famille de brevets, mondialement délivrés, couvrant la nanotechnologie Transdrug[™]. La délivrance de ce deuxième brevet européen conforte la propriété industrielle de Livatag[®] et complète l'exclusivité de marché liée à son statut orphelin, renforçant ainsi la valeur de cet actif clé pour l'entreprise », déclare Judith Greciet, Directeur Général de BioAlliance Pharma.

A propos de BioAlliance Pharma

Société dédiée aux produits de spécialité et aux produits orphelins dans le traitement des cancers et dans les soins de support, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses, BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants essentiellement à visée hospitalière et des médicaments dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis ; elle confie leur commercialisation à un réseau de partenaires commerciaux internationaux implantés à l'hôpital.

Ses approches ciblées dans des domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Produits de spécialité

Loramyc[®]/Oravig[®] (Candidose oropharyngée chez les patients immunodéprimés) : Enregistré dans 28 pays (Europe, US, Corée)

Sitavir[®] (Herpès labial) : Phase III positive (résultats finaux), en cours d'enregistrement

Fentanyl LauriadTM (Douleur chronique chez le patient cancéreux) : Résultats cliniques préliminaires positifs de Phase I

Produits orphelins en oncologie

Livatag[®] /doxorubicine Transdrug[™] (Carcinome hépatocellulaire) : Phase II

Clonidine LauriadTM (Mucite post-chimiothérapie et radiothérapie dans le cancer tête et cou) : Phase II

Biothérapie AMEP[®] (Mélanome métastatique invasif) : Phase I

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2011, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Judith Greciet, CEO

Tel +33 1 45 58 70 61

judith.greciet@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

Tel.: +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com